

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crises neigeuses : la FNTR propose des solutions concrètes

Aujourd'hui se tenait au ministère des transports une réunion de travail sur la gestion des intempéries. Cette réunion faisait suite à la table-ronde du 10 janvier organisée sous l'égide de Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre du développement durable, pour tirer les leçons des événements de décembre.

A l'occasion de cette réunion, la FNTR a précisé ses analyses et développé ses propositions pour une meilleure gestion des intempéries à venir.

Le défaut d'anticipation et le déficit d'information ont provoqué un usage abusif du principe de précaution et la multiplication corollaire des interdictions de circulation pour les poids lourds. La situation a été aggravée par un manque de moyens en matériel de déneigement et de salage. La mauvaise gestion de l'épisode neigeux du 8 décembre en région parisienne a de plus produit un "syndrome francilien" qui a entraîné un usage excessif du principe de précaution lors des épisodes suivants avec des stockages massifs de véhicules.

Il faut donc trouver un équilibre entre le principe de précaution, la sécurité routière et l'impact économique des interdictions de circulation sur les entreprises de transport routier de marchandises. L'interdiction de la circulation utilitaire doit être le dernier recours. Priorité doit être donnée à la sauvegarde des conditions de circulation sur les axes principaux.

C'est pourquoi, la FNTR propose les axes d'amélioration suivants :

- **Une obligation renforcée de moyens humains et matériels** pour les autoroutes soumises à péages et pour les grands axes de circulation soumis à la future taxe poids lourds.

- **Une approche spécifique de la circulation utilitaire** par la création au niveau national d'une cellule spécialisée travaillant en coordination avec la profession.

- **L'amélioration de l'information par :**

- ⇒ la publication des arrêtés d'interdiction sur un site internet public
- ⇒ la prise en compte des conducteurs non francophones par une information multilingue sur panneaux à messages variables (PMV) et sur internet
- ⇒ la modification des processus relatifs à la prise d'arrêtés :
 - Préavis d'arrêtés – ou information préalable- puis arrêtés
 - Intégration des Organisations Professionnelles du transport routier dans les cellules de crise (préfectures et Zones de Défense)
 - Fonctionnement et disponibilité 24/24 des cellules de crise

- **La fin des stockages massifs et arbitraires par :**

- ⇒ la mise en place d'un filtrage intelligent des poids lourds en fonction de leur destination, de leur équipement spécifique, de leur tonnage.

- ⇒ l'équipement des véhicules en pneus neiges ou chaînes du 1^{er} décembre au 31 mars, ouvrant droit à dérogation de circulation
- ⇒ l'établissement de zones de stockage prédéfinies maximales de 150 poids lourds (localisées de façon à en faciliter l'approvisionnement et la sécurisation)
- ⇒ la systématisation des libérations en convois de 30 à 50 véhicules
- ⇒ l'articulation des interdictions de circulation intempéries avec les autres types d'interdiction (veille de fête, dimanche etc.)

- Une meilleure prise en compte des réalités humaines par :

- ⇒ l'étude de partenariats Protection civile/Pompier/Croix Rouge/Force de l'Ordre pour l'acheminement des moyens de survie
- ⇒ la révision des programmes de formation obligatoire des conducteurs pour y inclure la formation à la conduite hivernale.

- La gestion post-intempéries par :

- ⇒ la neutralisation des contrôles post intempéries relatifs à la réglementation sur les temps de conduite et de repos
- ⇒ la mise à disposition des entreprises de l'ensemble des arrêtés d'interdiction pris par les pouvoirs publics pour prévenir les conflits commerciaux avec les chargeurs.

A propos de la FNTR :

La FNTR est l'organisation leader du transport routier de marchandises. Elle rassemble, avec 12 500 entreprises, les 2/3 des entreprises de transport adhérentes à une organisation professionnelle. Elle accueille des entreprises de toutes tailles (groupes, PME, TPE) et de toutes spécialités, aux activités diversifiées.

Contacts Presse :

FNTR / Nicolas Paulissen
01 44 29 04 10
nicolas.paulissen@fntr.fr

Eté en Hiver / Sarah Hachemi
01 40 70 93 17 – 06 88 63 34 30
sarah.hachemi@eteenhiver.com